

## Rapport d'analyse prospective 2018 - De nouveaux choix pour soigner mieux - HAS - Juillet 2018

01/07/2018

L'ordonnance du 26 janvier 2017 a donné à la HAS une mission nouvelle de transmettre chaque année au Parlement une analyse prospective du système de santé français et de livrer des propositions d'améliorations de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience.

La HAS fait, dans son premier rapport d'analyse prospective, 21 propositions.

« Les orientations proposées par la HAS peuvent pour partie être activées par elle. Mais l'essentiel de ces orientations incarnées en 21 propositions relèvent de choix publics, qu'il appartient aux décideurs finaux de trancher.

- Le développement de la qualité des soins et des services de santé doit mobiliser des leviers encore insuffisamment activés aujourd'hui.

- L'évaluation des biens et des stratégies de santé doit évoluer : ce que permettent les approches multidimensionnelles et ce qu'exigent les conditions d'entrée de plus en plus rapides des innovations sur le marché.

- Une refonte du dispositif d'évaluation de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux est aujourd'hui essentielle pour répondre aux attentes de nos concitoyens. La HAS se devait de le rappeler alors qu'elle reprend cette année les missions qui étaient jusqu'alors dévolues à l'Agence nationale des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm).

- Une gouvernance plus forte des données de santé dites de « vie réelle » devient indispensable, pour améliorer leur collecte et leur traitement et permettre leur articulation avec des données médico-administratives si nous voulons gagner en efficience des technologies et des pratiques de santé.

- Un plus grand engagement des patients et usagers en santé doit maintenant être accepté, y compris dans la délibération collective qui doit mieux utiliser les outils de la démocratie participative, notamment le débat public. »